

# École primaire de Mougou

## Conseil d'École (n°2)

Jeudi 19 mars 2015

### Présents :

- Mme Barand, Mme Bigard, Mme Bouhier, Mme Fournier, Mme Grellier, Mme Queffeuilou, Mme Viry-Troger, M. Barribault, M. Dubuisson, M. Gallard, M. Sansault (*Enseignants*)
- Mme Lecanu, Mme Durivault, Mme Le Moigne, Mme Lair, Mme Roy, Mme Georget-Truchi, M. Laborde, Mme Lafond, Mme Pusniak, Mme Lobstein-Trencia, Mme Salmon (*Représentants des Parents d'Élèves titulaires*)
- Mme Gautelier, M. Mainson, M. Guilbot (*Représentants des Parents d'élèves suppléants*)
- Mme Thibault (*Adjointe chargée des affaires scolaires*)
- M. Autret, M. Brelay (*Conseillers Municipaux, membres de la Commission scolaire*)
- Mme Chargy, Mme Mesmin (*Employées communales*)
- M. Bonmort (*Délégué Départemental de l'Éducation Nationale*)

### Excusés :

- Mme Lambin (*Inspectrice de l'Éducation Nationale*)
- M. Boinier (*Maire de Mougou*)
- Mme Montmasson-Michel, Mme Ventana (*Enseignantes*)
- Mme Ribault (*Représentante des Parents d'élèves suppléante*)
- Mme Logerais, Mme Tabutaud, Mme Dias (*Employées communales*)

---

## 1 Bilan du 2<sup>ème</sup> trimestre

### a – Effectifs (au 19 mars 2015)

- Classe de PS (M. Dubuisson) : 25 élèves
- Classe de PS/MS (Mme Fournier) : 26 élèves (11 PS et 15 MS)
- Classe de MS/GS1 (Mme Viry-Troger – Mme Frouin) : 24 élèves (8 MS et 16 GS)
- Classe de MS/GS2 (Mme Montmasson-Michel – Mme Grellier) : 25 élèves (8 MS et 17 GS)
- Classe de CP (M. Sansault/Mme Ventana) : 23 élèves
- Classe de CE1 (M. Gallard) : 30 élèves
- Classe de CP/CE2 (Mme Bigard) : 20 élèves (13 CP et 7 CE2)
- Classe de CE2 (Mme Barand) : 28 élèves
- Classe de CM1 (Mme Queffeuilou) : 31 élèves
- Classe de CM1/CM2 (Mme Bouhier) : 27 élèves (18 CM1 et 10 CM2)
- Classe de CM2 (M. Barribault) : 30 élèves

L'effectif total est donc de 289 élèves : 100 à l'école « maternelle » et 189 à l'école « élémentaire ». La moyenne par classe est de 26,3 élèves.

### b – Exercices de sécurité

Les exercices de confinement, dans le cadre du Plan Personnalisé de Mise en Sûreté, ont été réalisés le mardi 27 janvier :

- à 10h38, à l'école « élémentaire » : les enfants étaient en récréation !
- à 11h50 à l'école « maternelle » : la procédure a été expliquée aux enfants tout au long de l'exercice.

Ces exercices se sont déroulés selon le protocole mis en place et affiché dans les classes.

Des exercices d'évacuation auront lieu au cours du 3<sup>ème</sup> trimestre sur le moment de l'interclasse (« élémentaire » et « maternelle »).

### c – Association sportive de l'école

Le Marché de Noël, du 19 décembre, à la salle des fêtes, a été un succès : 3 618 € de bénéfices (ceux-ci seront entièrement versés pour toutes les activités du projet d'école, pour l'école « élémentaire » : la classe de découvertes des CP, la classe de neige des CM2, le camp USEP des CM1, les projets culturels (« L' enfant et le théâtre », « A la rencontre des artistes »...), le projet « arts visuels » avec les 2 intervenants et les différentes sorties.... Le bilan financier du marché est présenté. M. Sansault remercie les enfants et les parents d'élèves pour leur aide et leur participation.

La vente des photos a permis de réaliser également des bénéfices : 2 110 € (« maternelle » et « élémentaire »)

### d – Travaux, achats...

Depuis le dernier conseil d'école, différents travaux ont été réalisés, ainsi que différents achats :

- à l'école « maternelle » :

- les téléphones ont été changés

- à l'école « élémentaire » :

- les piliers et la plaque sous le préau arrondi ont été repeints en blanc (pour préparer un travail avec un artiste)

- le routeur va être changé ainsi qu'une batterie d'un portable

- au temple :

- le temple a été rangé, nettoyé et réaménagé pour faciliter l'installation du matériel

**e – Travaux, achats...**

Différents achats vont être demandés pour le budget 2015 ou pour les prochains budgets :

- à l'école « maternelle » :

- une table rectangulaire pour les PS/MS
- 2 bancs : 1 pour la classe des MS/GS1 et 1 autre pour la classe des MS/GS2
- une sirène supplémentaire (évacuation incendie) pour la cour est nécessaire
- changement des rideaux de la porte de sortie du dortoir
- changement du grillage au-dessus du mur le long de l'avenue Yann Rouillet
- changement du jeu supprimé
- nettoyage et peinture de la façade
- repeindre le marquage au sol de la cour

- à l'école « élémentaire » :

- changement des ouvertures (côté plateau EPS, côté parking) : devis en cours
- vérifier et/ou changer les poignées des portes
- achat de paniers de basket (à fixer au mur)
- repeindre le marquage au sol (côté plateau EPS)
- nettoyer/traiter le plateau EPS contre la mousse
- changement du grillage au-dessus du mur le long de la route de Triou
- l'agrandissement du préau à l'école « élémentaire ». Les enseignants souhaiteraient que celui-ci soit le grand possible : il faudrait donc aller jusqu'au portail (route de Triou). Un chiffrage va être demandé.

- divers :

- mettre une ligne téléphonique pour la cantine de l'école « maternelle »
- augmenter le nombre de photocopies couleur à l'école « élémentaire » : pour des tirages importants, l'école « maternelle » pourrait l'utiliser
- effectuer un nouvel appel d'offres pour les fournitures scolaires

Mme Thibault estime que l'ensemble de ces travaux pourrait représenter un coût de 115 000 €.

**f – Equipement informatique**

Le dossier « équipement informatique », présenté par M. Dudognon (responsable informatique à la DSDEN) et M. Drochon (responsable pôle pédagogique TICE à CANOPE) entre dans sa 2<sup>ème</sup> phase. M. Dudognon a fait parvenir le compte-rendu de l'audit informatique fin novembre 2014. La Municipalité a donc lancé un appel d'offres (qui se terminera le 20 mars). Il est prévu d'équiper :

- l'école « maternelle » :

- d'un vidéo interactif (vidéo ultra courte focale – version tactile-, tableau, portable enseignant) : l'implantation reste à définir (classe de M. Dubuisson ou salle informatique/arts visuels)
- 6 PC « portable » pour la salle informatique
- 1 PC enseignant par classe

Il faudra prévoir également l'ajout ou le déplacement de prises de courant (boîtier) et de prises « réseau ».

- l'école « élémentaire » :

- de 7 vidéos interactifs (vidéo ultra courte focale, tableau, portable enseignant) : 1 par classe
- de 21 PC « portable » (3 par classe pour les élèves)
- d'une valise mobile de 12 PC « 11,6 pouces »
- de switches (baie de brassage 48 ports, fond de classe...)

Il est prévu de revoir le positionnement de certaines prises (courant et réseau), la transformation du serveur actuel...

Mme Thibault précise que ce projet pourrait avoir un coût de 60 000 €.

**g – Rencontres parents/enseignants**

A l'école « maternelle », les premières rencontres individuelles se sont déroulées du mois de décembre au mois de février en fonction des classes. Les 2èmes rencontres auront lieu en fin d'année scolaire.

A l'école « élémentaire », les 2èmes rencontres individuelles seront proposées aux familles (à raison de 10 min par famille), fin mars et au mois d'avril.

**h – Piscine**

Les séances « piscine » ont eu lieu ou auront lieu selon le calendrier ci-dessous :

- 1<sup>ère</sup> période, du 11 septembre au 13 novembre (8 séances, le jeudi) : CE1
- 3<sup>ème</sup> période, du 27 janvier au 31 mars (8 séances, le mardi) : CP et GS (Mme Viry-Troger)
- 4<sup>ème</sup> période, du 9 avril au 18 juin (8 séances, le jeudi) : CP/CE2 et GS (Mme Montmasson-

Michel)

Au cours de l'année scolaire, 1 parent a reçu l'agrément « activités aquatiques » (après avoir suivi la formation de 3h). M. Sansault remercie tous les parents agréés (35) qui se rendent disponibles pour que toutes les séances soient assurées. Une dernière formation aura lieu le mercredi 20 mai, à Aquamelle.

Les CE2 (de Mme Barand) iront à la piscine de Celles, du mercredi 27 mai au vendredi 2 juillet (2 séances par semaine).

### i – Voile/kayak

L'activité « voile/kayak » débutera le 20 mars et se terminera le 12 juin (8 séances), pour la classe des CM2.

### j – Action « Sur le chemin de l'école »

C'est l'action passerelle qui permet aux jeunes enfants de venir découvrir leurs futures classes de l'école maternelle ainsi que les enseignants, les ATSEM et les autres enfants. L'adulte qui accompagne l'enfant peut échanger également avec l'enseignant. Un atelier, en classe, est animé par l'enseignant et l'animatrice petite enfance. L'enfant prend donc ses repères et prépare ainsi sa rentrée en douceur. 4 journées ont déjà eu lieu : 27 janvier (2 enfants), 29 janvier (4 enfants), 12 février (5 enfants) et 19 février (5 enfants). Il reste encore 2 journées : le 31 mars et le 2 avril.

Le mardi 21 avril, les 2 classes « PS » et « PS/MS » participeront à une matinée « culturelle » avec différents ateliers : ferme pédagogique, atelier sonore, éveil musical... Cette demi-journée sera clôturée par un pique-nique avant le retour à l'école.

### k – Divers

Tous les MS ont passé une visite médicale, au mois de février, avec l'infirmière de la PMI.

Les enseignants regrettent que les visites médicales pour les GS et/ou les CE1 n'existent plus, car il n'y a plus d'infirmière scolaire sur le secteur.

3 parents ont assisté à la formation « cyclisme », le samedi 14 mars, et 2 iront le samedi 21 mars, pour obtenir l'agrément « cyclisme sur route ». A partir du 21 mars, 27 parents possèdent cet agrément.

L'APF (Association des Paralysés de France) organise une semaine de communication autour du handicap pour sensibiliser à la différence. Cette semaine, du 23 au 29 mars, intitulée « Courir pour aimer la vie » utilise le sport comme vecteur d'intégration et d'échanges. Une équipe de coureurs valides et en situation de handicap réalise chaque jour un circuit de course à pied pour rencontrer et échanger avec les enfants lors de passage et dans les villes étapes. Le vendredi 27 mars, la course partira de Prahecq pour aller jusqu'à Melle, en passant par Mougou. Les enfants accueilleront donc les coureurs vers 10h45. L'APF organise également en amont de la course, des interventions dans les écoles : des adhérents sont venus rencontrer les élèves de 2 classes (la classe des CM1 et celle des CM2), le jeudi 12 mars, pour échanger avec eux sur le handicap au quotidien et les préparer à accueillir les coureurs.

## 2 Fréquentation scolaire

### a – Rappel concernant le contrôle de la scolarité

Lorsque l'absence d'un élève est constatée par un enseignant, au moment de l'appel, celle-ci doit être signalée au Directeur d'école. Le contact avec les personnes responsables est alors pris immédiatement, de préférence par appel téléphonique, afin de les inviter à faire connaître au plus vite, le motif de l'absence.

Les parents doivent donc signaler l'absence d'un enfant, à l'école « maternelle » ou à l'école « élémentaire », avant 9h. Ils doivent également préciser le motif et la durée envisagée. Afin d'éviter aux enseignants d'avoir à réaliser cette démarche sur le temps de classe (qui peut être très longue en cas d'épidémie...), il est demandé aux parents de respecter cette consigne.

Pour rappel, à l'école « élémentaire », un enfant ne doit pas manquer la classe sans motif légitime plus de quatre demi-journées complètes pour une période d'un mois. Si c'est le cas, un dossier regroupant l'ensemble des informations et documents relatifs à ces absences est constitué et transmis au Directeur Académique des Services de l'Education Nationale. A l'école « maternelle » la scolarité doit être régulière.

D'autre part, il est rappelé que les certificats médicaux ne sont exigibles que dans les cas de maladies contagieuses.

### b – Taux d'absentéisme

Tous les mois, le taux d'absentéisme est calculé par classe. Depuis le début de l'année, les taux d'absentéisme sont :

	septembre	octobre	novembre	décembre	janvier	février	Moyennes année
Moyennes « maternelle »	6,3	15,7	6	8,2	19,7	13,3	11,5
Moyennes « élémentaire »	1,4	1,4	2,1	2,6	6,1	6,7	3,3
Moyennes « école »	3,2	6,6	3,5	4,8	11	9,1	6,3

### **3 Projet d'école 2014/2015**

Le projet 2014/2015 fait donc partie intégrante du projet d'école 2013/2017.

M. Sansault précise les actions qui se sont déroulées au cours du second trimestre et celles qui sont prévus pour le 3<sup>ème</sup> trimestre.

#### **a – Axe n°2**

**Il s'agit de « favoriser la différenciation pédagogique pour prendre en compte l'hétérogénéité des élèves »,** avec 2 objectifs prioritaires :

- *Optimiser les dispositifs d'aide disponibles*
- *Proposer une ouverture culturelle et une pratique sportive variée*

##### **Action n°1 : Mettre en place les APC**

L'organisation a été présentée au 1<sup>er</sup> conseil d'école. En fonction des classes et des périodes, les APC ont permis de fournir une aide aux élèves rencontrant des difficultés ou une aide au travail personnel mais également de proposer des activités prévues par le projet d'école. Le bilan quantitatif de l'année est présenté :

- pour la première période (d'octobre à mi-novembre), 103 enfants étaient présents aux APC :
  - « maternelle » : 35 élèves (10 PS, 14 PS/MS, 8 MS/GS1 et 3 MS/GS2)
  - « élémentaire » : 68 élèves (5 CP, 5 CP/CE2, 8 CE1, 6 CE2, 7 CM1, 28 CM1/CM2, 9 CM2)
- pour la seconde période (mi-novembre à mi-janvier) 131 enfants étaient présents aux APC :
  - « maternelle » : 29 élèves (10 PS, 9 PS/MS, 7 MS/GS1 et 3 MS/GS2)
  - « élémentaire » : 102 élèves (6 CP, 5 CP/CE2, 8 CE1, 28 CE2, 7 CM1, 28 CM1/CM2, 20 CM2)
- pour la troisième période (mi-janvier à fin mars), 139 enfants étaient présents aux APC :
  - « maternelle » : 29 élèves (10 PS, 9 PS/MS, 5 MS/GS1 et 5 MS/GS2)
  - « élémentaire » : 110 élèves (24 CP, 4 CP/CE2, 10 CE1, 28 CE2, 8 CM1, 27 CM1/CM2, 9 CM2)

##### **Action n°2 : Favoriser l'accès à une culture commune pour tous (les 3 cycles)**

Cet objectif a pour but de proposer aux enfants des activités culturelles et sportives, des projets fédérateurs grâce aux différents partenaires de l'école : CUMAV, Mairie, APE, Association sportive de l'école...

4 classes de l'école participent à la 13<sup>ème</sup> édition de l'Enfant et le Théâtre, organisée par Scènes Nomades. Les CE2 et les CM1/CM2 ont assisté, le jeudi 29 janvier, à Pamproux, à une représentation de « Comment Mémé est montée au ciel et autres rêveries », de la Compagnie Caus'toujours. De plus, les CM1/CM2 ont accueilli le vendredi 5 décembre, dans la classe, un auteur de théâtre, Gustave AKAKPO, après avoir étudiés une de ses œuvres. Les 2 classes de MS/GS iront à Lezay, le vendredi 24 avril, pour assister à une représentation d'« Opéra Vinyle », de la Compagnie du Théâtre pour Deux mains.

Toute l'école « élémentaire » participera à un projet sur le thème « du jeu et du jouet » en arts visuels. Une plasticienne vient aider les enseignants, Cathy Duvals. Elle intervient, depuis le mois de janvier, avec 3 classes (CE1, CE2, CM1), à raison de 7 séances de 2h par classe. Un autre intervenant, Mathieu Brenier, graffeur, interviendra avec les CM1/CM2 sur les piliers de l'école et sur le panneau sous le préau arrondi.

Une exposition de travaux d'enfants sera proposée dans le cadre de la fête de l'école, le vendredi 26 juin.

5 classes ont participé au projet CUMAV « A la rencontre des artistes ». Les CE2 et les MS/GS1 sont allés visiter le FRAC et une exposition « Le papier se met à table » au Musée du papier, à Angoulême, le mardi 18 novembre. Les CM1 sont allés également à Angoulême le mardi 25 novembre pour les mêmes visites. Les CM1/CM2 et les CM2 ont visité, le Musée du FRAC, à Linazay, le lundi 24 novembre. Ensuite, dans un 2<sup>ème</sup> temps, chaque classe a accueilli un artiste : Sébastien Lévine, le mardi 20 janvier (pour les MS/GS1, les CM1, CM1/CM2) et Myriam Prijent, le vendredi 23 janvier (pour les CE2 et les CM2). Un travail en classe en arts visuels conclura ce projet.

La classe des MS/GS2 va participer aux Rencontres chorales, organisées par la CUMAV. A partir d'un répertoire commun, plusieurs classes (4 ou 5) sont regroupées pour former une grande chorale (accompagnée par un musicien). Ils se produiront devant les parents d'élèves, à la salle des fêtes de Fressines (19 h), le mardi 2 juin, avec des classes de Beaussais et de Fressines.

Les 4 classes de l'école « maternelle » participeront à l'action « Maternelle et cinéma ». Il s'agit de visionner (au Méliès, à Melle) puis d'étudier en classe, un certain nombre d'œuvres cinématographiques (films, courts métrages, dessins animés...). La séance aura lieu le jeudi matin 16 avril.

Les classes PS et PS/MS iront visiter la Vallée des Singes, le vendredi 29 mai.

8 classes de l'école ont participé ou participeront aux activités USEP :

- tournoi de handball (cycle 3), hors temps scolaire, à Celles, le mercredi 3 décembre : 22 enfants de Mougou étaient présents (4 équipes). Les CM2 ont remporté le tournoi.
- les MS/GS1 sont allés, à Fressines, le jeudi 22 janvier : les activités proposées étaient : parcours gymniques, ateliers de « lancers », parachute...
- le vendredi 30 janvier, les CM1 et les CM1/CM2 sont allés à Prahecq et ont pratiqué des activités athlétiques (CM1/CM2), des activités de cirque (CM1)
- tournoi de basket (cycles 2 et 3), hors temps scolaire, à Melle, le mercredi 18 février : 17 enfants de Mougou étaient présents (5 CE2, 12 CM). Les CM2 ont remporté le tournoi. Leur objectif est de remporter le tournoi de football également !

- le vendredi 27 mars, les CP/CE2 accueilleront une classe de Vitré : ils pratiqueront des jeux d'opposition et du kinball
- le samedi matin, 28 mars, hors temps scolaire, les MS/GS1 pourront participer à une rencontre USEP, « Les Petits en fête », à Melle
- le mardi 7 avril, les CM2 vont participer à une journée « Let's play cricket », à La Mothe-Saint-Héray
- les 7 classes « élémentaires » vont participer à une journée « course longue et course d'orientation », dans la forêt de l'Hermitain ; les « CM » participeront également à un atelier « boussole » :
  - le mardi 7 avril, pour les CP/CE2, CE1, CE2, CM1 (pour cette journée, la classe de CE1 organise le parcours d'orientation)
  - le jeudi 16 avril pour les CP, CM1/CM2, CM2
- les CP et les CP/CE2 vont participer à une journée Raids USEP, le vendredi 24 avril, à St-Romans les Melle
- 4 classes de l'école participeront au P'tit Tour USEP 2015 :
  - le jeudi 4 juin, à Sainte-Néomaye, pour les MS/GS1
  - le lundi 1 juin, à Mougou, pour les CP, les CE1 et les CP/CE2

Du 2 au 6 février, 36 CP ont participé à une classe de découvertes, à Lathus (Vienne). Plusieurs activités étaient au programme : cirque, escalade. Le séjour s'est parfaitement déroulé et les enfants se sont bien adaptés à la vie collective. Ils étaient encadrés par 2 enseignants et 5 accompagnateurs. Le bilan financier du séjour est présenté. Ce séjour a eu un coût global de 6 792 €, soit 189 € par enfant. Plusieurs subventions ont permis de financer une partie de ce séjour : 1 250 € de la Municipalité et 225 € du CCAS, 1 300 € de l'APE et 1 002 € de l'Association sportive de l'école. Les familles ont payé 90 € par enfant. Un DVD regroupant toutes les photos du séjour a été distribué gratuitement aux familles. M. Sansault remercie tous les accompagnateurs.

Du 2 au 6 février également, tous les CM2 ont participé à une classe de neige, à Val Louron (Hautes-Pyrénées). Le départ a été difficile mais le séjour s'est bien déroulé. Ils ont pu bénéficier d'un enneigement maximum ! L'encadrement était composé de 2 enseignants et de 3 parents. Les enfants ont skié tous les jours, selon le planning prévu. Le bilan financier du séjour est présenté. Ce séjour a eu un coût global de 12 913 €, soit 322 € par enfant. Plusieurs subventions ont permis de financer ce séjour : 4 200 € de la Municipalité et 90 € du CCAS, 1 000 € de l'APE et 213 € de l'Association sportive de l'école. Les familles ont payé 180 € par enfant. Un DVD regroupant toutes les photos du séjour sera distribué prochainement aux familles. M. Barribault remercie tous les accompagnateurs.

Tous les « CM1 » vont participer à un camp USEP, au Plan d'eau du Lambon (du 15 au 17 juin 2015). Le déplacement s'effectuera en vélo. La participation demandée par l'USEP sera de 43 € par personne, pour les 3 jours. L'Association sportive prendra en charge 13 € par élève (30 € seront donc à la charge des familles) et 43 € pour tous les accompagnateurs.

2 classes vont participer à une Journée sécurité routière, le lundi 18 mai, à Mougou, pour les CM1 et pour les CM1/CM2

D'autres sorties « vélos » sont programmées (29 mai pour les CM1, 10 juin pour les CM1/CM2, début juin pour les CM2, avec la visite du Collège).

### **c – Axe n°3**

**Il concerne « le parcours de l'élève : de l'école au collège », avec 2 objectifs prioritaires :**

- *Poursuivre et améliorer la continuité des apprentissages*
- *Favoriser la mise en œuvre des échanges entre les élèves*

#### **Action n°1 : Assurer la continuité entre le cycle 1 et le cycle 2**

La liaison maternelle/primaire a commencé avec le même fonctionnement que les années passées : elle permet de faire découvrir l'école primaire (enfants, locaux, restaurant scolaire, enseignants...) aux plus grands des enfants de l'école maternelle. Les rencontres ont lieu entre tous les enfants de GS et tous les CP : 4 classes sont donc concernées (classes GS de Mme Viry-Troger/Mme Frouin et de Mme Montmasson-Michel/Mme Grellier, classe de Mme Ventana/M. Sansault, classe CP de Mme Bigard).

2 rencontres se sont déjà déroulées, de 10h30 à 13h30, les jeudis 12 et 19 mars. Les prochaines auront lieu les jeudis 26 mars, puis les jeudis 21 mai, 28 mai et 4 juin. Lors des rencontres, les 69 GS et CP sont mélangés puis partagés en 3 groupes. Chaque groupe participe à une activité différente (après 3 séances, tous les enfants sont passés dans les 3 ateliers). Différentes activités sont au programme : orientation, EPS, jeux de construction...

A 12h00, 2 groupes déjeunent à l'école « élémentaire » et l'autre à l'école maternelle. A 13h30, tous les élèves retrouvent leur classe respective.

#### **Action n°2 : Favoriser la mise en œuvre des échanges entre les élèves du cycle 2 et du cycle 3**

Une lecture d'albums hebdomadaire est mise en place, pour tous les enfants, entre des classes du cycle 2 et du cycle 3.

#### **Action n°3 : Améliorer et renforcer la continuité pédagogique et éducative entre l'École et le Collège, au profit notamment des élèves les plus fragiles**

Les Délégués de classe 6<sup>ème</sup>, du Collège de Celles, devraient venir à l'école pour répondre aux questions des CM2. Ceux-ci iront visiter le Collège début juin (avec un déplacement en vélo).

M. Sansault présente les budgets prévisionnels du projet d'école 2014/2015. Ils se montent à 4 010 € pour la « maternelle » et à 28 144 € pour « l'élémentaire ». Cette année, la subvention municipale (dont 315 € pour le CCAS) sera de 8 255 € (4 200 € classe de neige et 340 € par classe), celle de l'APE sera de 5 500 € (800 € « maternelle » + 4 700 € « élémentaire ») et celle de l'Association sportive sera de 6 304 € (1 850 € « maternelle » et 4 454 € « élémentaire ») pour le projet d'école. Une subvention exceptionnelle de 200 € a été demandée à l'Association des DDEN, pour le projet « arts visuels ».

M. Sansault remercie les partenaires de l'école, l'APE, la Municipalité pour les subventions allouées.

#### **4 La Commission scolaire**

Une commission scolaire s'est réunie le jeudi 5 février. 2 thèmes principaux ont été abordés : la restauration scolaire et les APS.

##### **a – La restauration scolaire**

Mme Chauvel, diététicienne nutritionniste pour la Société API qui fournit les repas est intervenue. Elle a rappelé la réglementation, les contrôles, le grammage à respecter en fonction de l'âge des enfants... L'équilibre des menus est pour une période de 20 jours et tient compte de l'ensemble des repas de la journée. Elle ne peut répondre aux « désirs des enfants » qu'en respectant cet équilibre. Les repas à thèmes vont être poursuivis (un par trimestre). Des réflexions sont en cours pour qu'il y ait plus d'activités et de jeux autour de la restauration, plus de complicité entre les agents et le prestataire...

Des remarques ont été faites sur le bruit dans le restaurant scolaire. C'est un problème majeur dans toutes les cantines. A Mougou, le niveau sonore reste raisonnable. Il y a quelques années, le restaurant scolaire possédait une multitude de claustras qui cloisonnaient l'espace. Les enfants aimaient se retrouver dans des « coins », pour manger, par 4 ou 6. Au fur et à mesure des années, tous les claustras ont disparu. Il y a donc, maintenant, une succession de grandes tables : ce qui est propice à augmenter le niveau sonore. M. Sansault regrette la disparition des aménagements qui rendaient la pièce bien plus accueillante. Mme Thibault précise qu'une réflexion sera menée pour trouver des solutions pour diminuer le niveau sonore. Mais les travaux et/ou les aménagements nécessaires ne seront pas inscrits au budget 2015.

##### **b – Les APS (Activités Périscolaires)**

L'organisation des APS semble apporter satisfaction à chacun. Des aménagements ont permis d'améliorer la qualité des animations, par rapport à l'an passé :

- une meilleure prise en compte de la spécificité des enfants de la « maternelle »
- la disponibilité de M. Brelay pour assurer le remplacement d'animateurs absents
- la mise en place d'un planning à l'année (pour les animateurs et pour les groupes d'enfants)
- la gestion de l'organisation entre Mme Mesmin et M. Sansault
- la formation du personnel communal (il faudra la poursuivre et la renforcer régulièrement)
- 2 personnes encadrent parfois un groupe
- la sortie à 15h45 a été sécurisée

Par contre, M. Sansault précise que pendant la période hivernale, il manque des lieux abrités ou fermés, proches de l'école malgré l'utilisation de la salle des fêtes (lorsqu'elle est disponible).

Pour la rentrée prochaine, il faudra préparer assez tôt (dès début juin) l'organisation des APS : les animateurs, les activités... Il ne faudrait pas se contenter de reconduire systématiquement le dispositif avec les mêmes activités... De nouvelles propositions sont nécessaires pour éviter une certaine lassitude des enfants.

#### **5 Préparation de la rentrée 2015**

##### **a – Effectifs prévus pour la rentrée 2015**

Pour la rentrée en septembre 2015, les effectifs (connus à ce jour), seront en baisse : 7 « -3ans », 26 PS, 34 MS, 31 GS, 34 CP, 33 CE1, 30 CE2, 34 CM1 et 48 CM2 : soit un total de 277 élèves (98 élèves à l'école « maternelle » et 179 à l'école « élémentaire »), soit une moyenne de 25,2 élèves par classe.

##### **b – Répartition des classes**

Il est toujours difficile de préparer une rentrée, trop tôt à l'avance, au niveau des compositions des classes et des répartitions car il y a beaucoup de mouvements d'enfants... Néanmoins, la répartition actuelle sera sans doute maintenue : des PS aux GS à l'école « maternelle » et des CP aux CM2 à « l'élémentaire ».

Une possible répartition et la désignation des enseignants, seront annoncées au 3<sup>ème</sup> Conseil d'école.

Les compositions des classes seront affichées, comme les années précédentes, fin août.

##### **c – Inscriptions**

Les familles des enfants nés en 2012 et habitant à Mougou (ou ayant déjà un enfant scolarisé à l'école primaire de Mougou, en 2014/2015) doivent faire l'inscription en mairie du 23 mars au 24 avril.

Même si certains enfants se seront déjà familiarisés avec l'école, grâce aux activités organisées par « Sur le chemin de l'école », les futurs PS seront accueillis, au cours de 2 matinées d'intégration qui auront lieu les mardis 19 et 26 mai 2015.

Une rentrée échelonnée sera mise en place, jusqu'à la mi-septembre.

Pour la rentrée prochaine, il est prévu d'accueillir des « -3ans » (enfants nés au début de l'année 2013 – janvier, février, mars) à la rentrée prochaine.

## **6 Questions diverses**

**a** – M. Sansault rappelle qu'il n'y aura pas de Pont de l'Ascension, cette année : les enfants auront donc classe, le vendredi 15 mai.

**b** – M. Sansault fait un bilan des achats effectués pour l'année 2014, avec la subvention municipale (52 € par enfant, soit 14 664 €) pour une somme totale de 14 085 € : Dactyl Buro pour 9 527 € (65 %), Sadel pour 2 907 € (20 %), Incorruptibles pour 427 € (3 %), Qualimeuble pour 410 € (3%), Le Matoulu pour 248 € (1,7 %), PlayBac pour 211 € (1,4%), Jocatop pour 181 € (1,2 %), WMD Diffusion pour 85 € (0,5%), Retz pour 66 € (0,4%), Frimaudeau pour 24 € (0,1%). La somme de 440 € avait été provisionnée pour l'achat de nouveaux tests pour la psychologue : mais ceux-ci n'ont pas encore été achetés.

M. Sansault remercie la Municipalité pour ces subventions qui permettent aux enseignants de travailler dans de très bonnes conditions.

**c** – Le jeudi 4 juin, la Municipalité offre 2 mini-spectacles aux écoles, dans le cadre du Plus Grand Conseil Mondial des Clowns : de 14h45 à 15h15 à l'école « élémentaire » et de 15h45 à 16h15 à l'école « maternelle ». Un spectacle « tout public » aura lieu le samedi 6 juin, à Mougou.

**d** - Le prochain Conseil d'école devrait avoir lieu le jeudi 18 juin.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h15.

Le Directeur de l'École,  
M. SANSULT

**Budget prévisionnel « projet d'école » : « maternelle »****RESSOURCES**

<u>Municipalité de Mougou</u>	1 360
<u>Association des Parents d'Élèves</u>	800
<u>Association sportive de l'école</u>	1 850
<b>TOTAL (en €)</b>	<b>4 010</b>

**DÉPENSES**

<u>Projet « A la rencontre des artistes » – MS/GS1</u>	615
- Forfait paiement CUMAV par classe ... : 110 €	
- ½ transport à Angoulême : 305 €	
- Fournitures : 200 €	
<u>Equipement – toute l'école</u>	1 000
- achats de séries d'albums : 500 €	
- jeux de classe : 250 €	
- matériel EPS : 250 €	
<u>Sortie scolaire à « La Vallée des Singes » – PS et PS/MS -</u>	1 180
- transport : 645 €	
- entrées, visites : 535 €	
<u>Projets « culturels »</u>	1 215
- participation à « L'enfant et le théâtre » (MS/GS1-MS/GS2) : spectacle + transport : 400 €	
- Maternelle et cinéma : entrée + transport (les 4 classes) : 350 €	
- Rencontres chorales : transport, inscription (MS/GS2) : 140 €	
- Festival de cinéma : entrées, transports (PS/MS, MS/GS2) : 325 €	
<b>TOTAL (en €)</b>	<b>4 010</b>

**Budget prévisionnel « projet d'école » : « élémentaire »****RESSOURCES**

<b>Municipalité de Mougou</b>	<b>6 895</b>
- Subvention projet « arts visuels » : 1 130 €	
- Subvention classe de découvertes « CP » : 1 250 €	
- Subvention classe de neige : 4 200 €	
- CCAS : 315 €	
<b>Association des Parents d'Élèves</b>	<b>4 700</b>
- Subvention classe de découvertes « CP » : 1 300 €	
- Subvention classe de neige « CM » : 1 000 €	
- Subvention projet « arts visuels » : 2 200 €	
- Subvention projet « camp USEP » : 200 €	
<b>Association sportive de l'école</b>	<b>4 454</b>
- Classe de découvertes « CP » : 1 002 €	
- Classe de neige « CM » : 213 €	
- Projets USEP : 830 €	
- Projet « arts visuels » : 970 €	
- Projet « A la rencontre des artistes » : 965 €	
- Sorties « culturelles » : 474 €	
<b>Délégation des DDEN</b>	<b>200</b>
- Subvention projet « arts visuels »	
<b>Participation des familles</b>	<b>11 895</b>
- Classe de découvertes « CP », à Lathus = 3 015 €	
- Classe de neige « CM2 », à Val Louron = 7 410 €	
- Camp USEP « CM1 », au Lambon = 1 470 €	
<b>TOTAL (en €)</b>	<b>28 144</b>

**DÉPENSES**

<b>Classes de neige (CM2) – (février 2015)</b>	<b>12 913</b>
- centre « Les Gourgs Blancs », transport ... :	
<b>Classes de découvertes (CP) – (février 2015)</b>	<b>6 792</b>
- centre « Lathus », transport ... :	
<b>Projets « USEP » (CM1) + toute l'école- (juin 2015)</b>	<b>2 500</b>
- accueil des classes, frais projets départementaux .... : 92 €	
- Camp USEP, au Lambon (CM1 - juin) : 43 € par enfant (49) et par accompagnateur (7) : 2 408 €	
<b>Projet « A la rencontre des artistes » – CE2, CM1, CM1/CM2, CM2 – (nov. à janv. 2015)</b>	<b>1 465</b>
- Forfaits paiement CUMAV par classe ... : 4 X 110 € = 440 €	
- Transports (Angoulême, Linazay...) : 1 025 €	
<b>Sorties « culturelles » (janvier 2015)</b>	<b>474</b>
- L'Enfant et le Théâtre (entrées, transports, accueil auteur, livres) -CE2, CM1/CM2-	
<b>Projet « arts visuels » – toute l'école – (de janvier à juin 2015)</b>	<b>4 000</b>
- matériel, fournitures : 600 €	
- intervenante (Cathy Duvals : CE1, CE2, CM1)... : 3000 €	
- Intervenant (Mathieu Brenier : CE2/CM1) : 400 €	
<b>TOTAL (en €)</b>	<b>28 144</b>